

AVIS AVANT DIFFUSION - LISIBILITE DES MENTIONS

UNE TAILLE SUFFISANTE

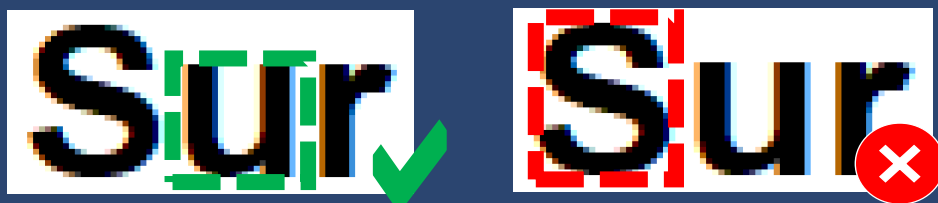
Principe général posé par l'interprofession publicitaire : les mentions en TV/SMAD doivent atteindre la valeur de référence de 2% de la hauteur de l'écran pour les caractères minuscules à tête plate (« u », « v », « w »...).

Pour un film en HD (1920x1080), la valeur de « 2% de la hauteur de l'image » équivaut à **22 pixels réels (petits carrés composant l'image)**. Les caractères à tête plate de la mention devront donc atteindre cette valeur.

ATTENTION : Une « police de caractères 22 » n'équivaut pas forcément à une taille de caractère de 22 pixels réels.

Afin de vous assurer de la mesure de la mention, nous vous invitons à recourir à la manipulation suivante :

- Prendre une capture d'écran du film concerné en plein écran
- Ouvrir la capture sur un logiciel de traitement d'images basique (Paint, Gimp...)
- Effectuer un zoom maximal permettant de décèler les pixels
- Mesurer un caractère à tête plate minuscule à l'aide de l'outil « Sélection ».



ATTENTION : Des règles spécifiques à certains secteurs peuvent imposer des tailles plus importantes (alimentation, téléphonie, crédit, DAS...).

UN TEMPS D'APPARITION A L'ÉCRAN SUFFISANT

Vous vous assurez que le temps alloué à la mention (durée d'exposition ou vitesse de défilement) soit suffisant pour en permettre la parfaite lecture.

Sont par exemple réputées illisibles :

- Les mentions défilant trop vite pour être lues ;
- Les mentions fixes n'apparaissant pas suffisamment longtemps à l'écran pour être entièrement lues
- Les mentions situées trop à gauche de l'écran à l'ouverture du film ou trop à droite au dernier plan.

ATTENTION AU DOUBLE NIVEAU DE LECTURE

Des jeux de mentions fixes et défilantes apparaissant au même moment peuvent être considérées comme empêchant leur bonne lisibilité. **Vous vous assurez que l'insertion de chaque jeu de mentions permette sa lecture.**

Concernant l'insertion de jeux de mentions fixes, la durée d'exposition de l'ensemble devra permettre lire l'intégralité des informations.

LE RESPECT DES AUTRES CONDITIONS DE LISIBILITÉ

Vous veillerez à ce que :

- Les mentions soient toujours insérées à l'horizontale ;
- Les changements de couleur du fond du film n'empêchent pas la lecture de la mention (ex : une mention blanche sur fond blanc)
- L'espacement des caractères permettent la lecture ;

Pour plus d'informations : Vous pouvez retrouver :

La fiche « Lisibilité des mentions & Publicité audiovisuelle » complète à ce [lien](#)

La Recommandation « Mentions et renvois de l'ARPP » à ce [lien](#)